

RAPPORT 2020 CONTRAT & BILAN



Plaines et coteaux Seine centrale urbaine

CONTRAT

2020 - 2024

**Eau, Trame
verte & bleue,
Climat**



Plaines et coteaux de la **Seine centrale urbaine**

couverture : Jardin des eaux de Fourqueux, parc urbain multifonctionnel / collecte et l'infiltration des eaux de pluie et la préservation de la biodiversité par l'aménagement de zones humides.

Le mot du Président

Les acteurs du bassin versant Plaines et coteaux de la Seine centrale ont su se fédérer autour d'un grand projet en 2014, le Contrat de bassin 2014-2018. Ce Contrat regroupait 42 structures signataires dont 40 maîtres d'ouvrages et a eu pour bilan la réalisation de 227 actions en faveur de la restauration des milieux aquatiques et la préservation de la ressource en eau pour un montant 314 861 234 € HT.

Afin de poursuivre cette dynamique inédite, quarante-huit signataires se sont engagés à répondre aux défis de végétaliser la ville, de gérer à la source les eaux pluviales et d'améliorer et préserver la ressource en eau et la biodiversité autour d'un nouveau Contrat, le Contrat Eau Trame verte & bleue, Climat.

Au cours de l'année 2019, la cellule d'animation de l'association Espaces a élaboré ce nouveau Contrat avec les structures du bassin versant et en partenariat avec l'agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil régional d'Île-de-France et la Métropole du Grand Paris. Cet investissement se traduit par l'inscription de près de 200 millions d'euros dédiés à la réalisation de 341 actions sur 5 ans, soit sur la période 2020 - 2024.

Malgré une année 2020 marquée par la crise sanitaire, la mobilisation de l'ensemble des acteurs a été épatante. Les conditions sanitaires et climatiques actuelles nous montrent l'importance de repenser notre manière d'aménager la ville et l'impact sur la biodiversité et la ressource en eau. Pour faire face, les projets portés sont ambitieux notamment les actions de végétalisation de la ville.

Cette mobilisation est également le fruit d'un travail de la cellule d'animation de l'association Espaces qui œuvre par le biais de deux animateurs à faire émerger les projets structurants comme la déconnexion des eaux pluviales des réseaux et la restauration des continuités écologiques. L'année 2020 a été l'occasion pour la nouvelle animation eaux pluviales d'accompagner un grand nombre d'actions inscrites par les signataires et de monter en compétence sur le sujet en soutien de l'animation du Contrat.

Le bilan de cette première année d'actions est prometteur. Nous devons pour les prochaines années viser la durabilité et l'atteinte des objectifs fixés dans ce Contrat.

Merci de votre implication et bonne lecture

Daniel LEVEL

Président du comité de pilotage du Contrat





Plaines et coteaux **Seine centrale urbaine**

CONTRAT

2020 - 2024

**Eau, Trame
verte & bleue,
Climat**

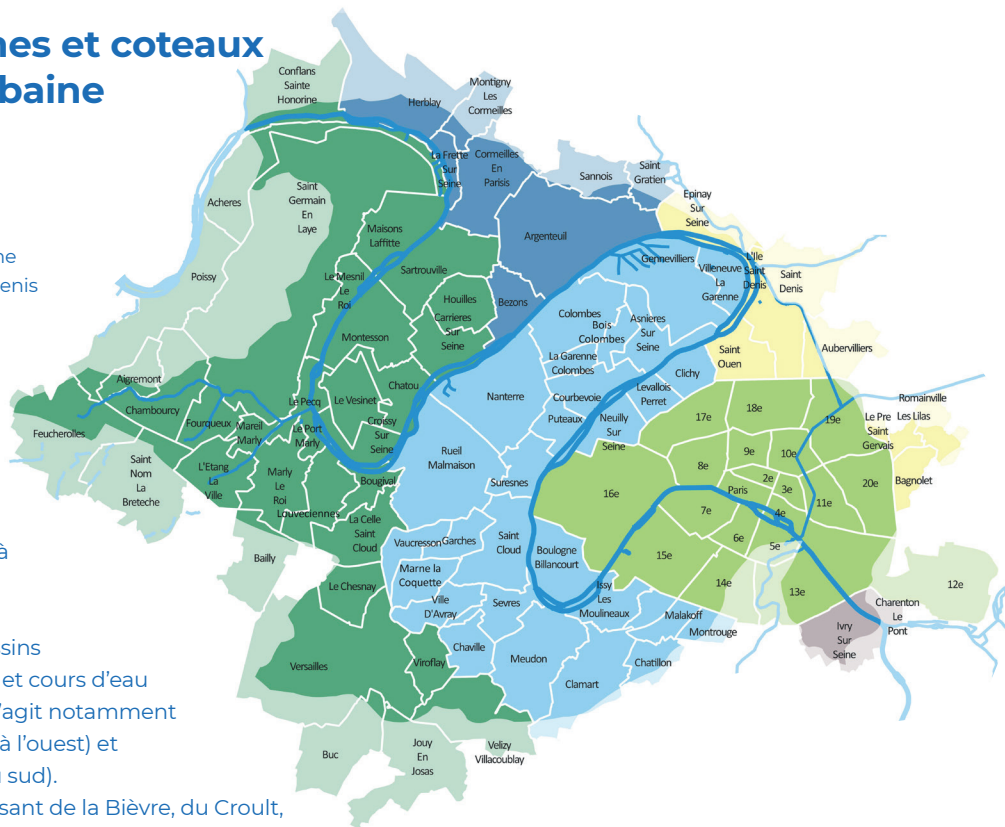
Sommaire

Le bassin versant des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine	page 5
Historique de la démarche	page 6
Bilan des actions engagées dans le cadre du Contrat de bassin	page 7
Le Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2020-2024	
· 3 partenaires, une animation	page 8
· Un outil à l'échelle locale	page 8
· Une démarche globale	page 9
· Un programme d'actions	page 9
· 48 signataires	page 10
· 341 actions	page 12
· Actions prioritaires	page 13
Bilan 2020 du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat	page 14
· Chiffres clés	page 15
· Enjeu A : Gérer à la source les eaux pluviales et lutter contre les îlots de chaleur en concourant à la mise en œuvre du Plan Vert d'Île-de-France	page 16
· Enjeu B : Améliorer la performance de gestion des eaux usées, économiser et protéger la ressource	page 20
· Enjeu C : Restaurer le milieu naturel et poursuivre la mise en œuvre d'une Trame verte et bleue régionale en adéquation avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique	page 25
· Enjeu D : La sensibilisation, l'éducation à l'environnement, le suivi et la coordination des actions	page 30
Perspectives financières 2021-2024	page 34
Retour d'expérience	
· Désimperméabilisation de la cour d'école maternelle du Centre de la ville de Saint-Cloud (92)	page 34
· Déconnexion des eaux de la rue du Bas des Conches de la ville de Sannois (95)	page 36

Le bassin versant Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine

COMMUNES DU BASSIN VERSANT & DÉPARTEMENT D'APPARTENANCE

- Paris
- Yvelines
- Hauts-de-Seine
- Seine-Saint-Denis
- Val-de-Marne
- Val-d'Oise



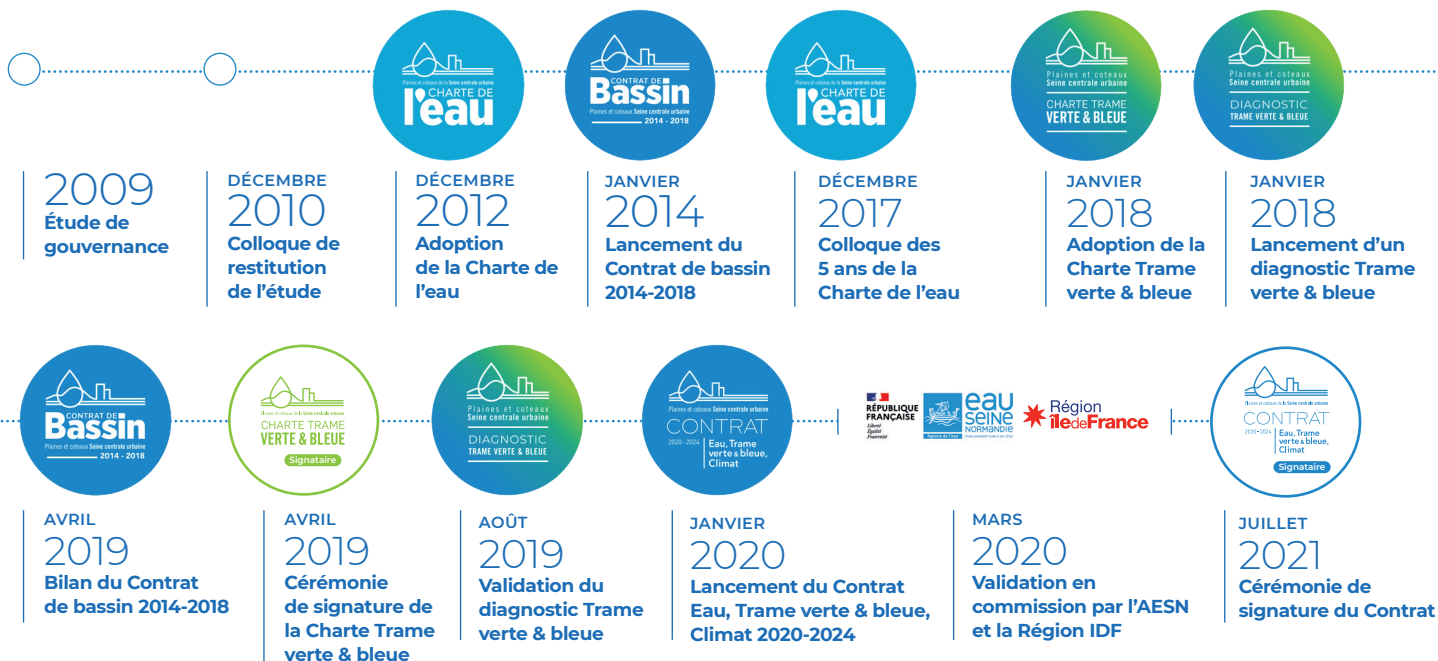
Le périmètre du bassin versant des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine correspond à un « tronçon » de la Seine d'environ 75 km délimité par la confluence avec la Marne à l'amont et par la confluence avec l'Oise à l'aval.

À cela s'ajoute un ensemble de petits bassins versants correspondant au ruissellement et cours d'eau qui alimentent la Seine sur ce linéaire. Il s'agit notamment du ru de Buzot (de Feucherolles au Pecq à l'ouest) et du ru de Marivel (de Versailles à Sèvres au sud).

Il est à noter toutefois, que les bassins versants de la Bièvre, du Croult, de l'Enghien et de la Vieille Mer correspondants également à des affluents de la Seine sur ce tronçon en sont exempts. Ce sous bassin versant du fleuve Seine constitue la portion la plus urbanisée de sa vallée. Il regroupe en tout ou partie 82 communes et concentre près de 4 millions d'habitants au sein d'un périmètre d'environ 520 km².

Historique de la démarche

Dans un premier temps, sur demande de plusieurs acteurs du territoire, dont l'agence de l'eau Seine-Normandie et le Conseil régional d'Île-de-France, l'association Espaces a mené une réflexion sur l'opportunité d'une instance de gouvernance de l'eau sur le bassin versant Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine. Lors de la restitution de l'étude en 2010, les élus se sont prononcés en faveur de la mise en œuvre d'une charte de l'eau associée à un outil opérationnel le Contrat de bassin.



Bilan des actions engagées dans le cadre du Contrat de bassin 2014-2018

4 GRANDS ENJEUX DU CONTRAT 2014-2018

Restaurer les milieux aquatiques ;
Reconquérir la qualité des eaux et protéger la ressource en eau ;
Améliorer la gestion des eaux pluviales ;
Se réappropriier la Seine et ses affluents.

42
SIGNATAIRES

40
MAÎTRES
D'OUVRAGES

2
PARTENAIRES
FINANCIERS



360
PROJETS INSCRITS
2014-2018

63 %
des projets inscrits
ont été engagés
ou clôturés

SOIT
227
PROJETS RÉALISÉS
2014-2018

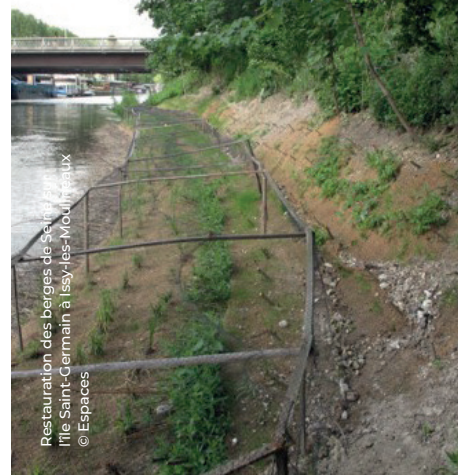
POUR
332 M€*

83 M€*
de subvention
versée



QUELQUES PROJETS DU CONTRAT 2014-2018

- La restauration de 2,1 ha de zones humides ;
- La restauration de plus de 6 km de berges ;
- La réhabilitation de plus de 102 km de réseaux d'assainissement ;
- Le passage au zéro-phyto pour 15 signataires ;
- La mise en place de 6 zonages pluviaux ;
- La désimperméabilisation/déconnexion de 13 ha ;
- La sensibilisation d'environ 3000 personnes (élus, scolaires, services techniques,...).



Restauration des berges de Seine à l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux © Espaces



Désimperméabilisation de places de parking dans la rue du Docteur Magnan à Suresnes (92) © Suresnes

*MONTANTS ARRONDIS HORS TAXE





Le Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2020-2024 Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine est un outil de planification pluriannuel qui engage les parties sur les enjeux eau, biodiversité, climat sur leur territoire. Il est soutenu par trois partenaires : l'agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil régional d'Île-de-France et la Métropole du Grand Paris. L'association Espaces porte l'animation du Contrat.



Un outil à l'échelle locale

Ce Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat est la déclinaison du 11ème programme de l'agence de l'eau Seine-Normandie, du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (S.R.C.E.) et du Plan Vert de l'Île-de-France en coordonnant les interventions auprès des collectivités territoriales. Il contribue également à la mise en œuvre de la Stratégie Nature de la Métropole du Grand Paris et du Plan Climat Air Energie Métropolitain.

Jardin des eaux de Fourqueux (78)
© Saint-Germain-en-Laye

Une démarche globale

Le Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine s'inscrit dans une démarche pour la préservation des ressources en eau, la protection et la restauration de la biodiversité et de la nature en ville ainsi que l'adaptation au changement climatique. Il permettra en particulier d'améliorer la gestion à la source des eaux pluviales, de restaurer et protéger les milieux naturels (écosystèmes aquatiques, zones humides, corridors et réservoirs terrestres) et de renforcer la résilience des territoires aux inondations avec une adaptation au changement climatique.

Un programme d'actions

Après l'élaboration du Contrat en 2019, le programme d'actions du Contrat a été validé, notamment par la commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie du 4 mars 2020. Les actions inscrites pour une période de 5 années d'actions répondent à quatre enjeux.



Eaux de pluie :

Enjeu A : Gérer à la source les eaux pluviales et lutter contre les îlots de chaleur en concourant à la mise en œuvre du Plan Vert d'Île-de-France



Milieux naturels :

Enjeu C : Restaurer le milieu naturel et poursuivre la mise en œuvre d'une Trame verte et bleue régionale en adéquation avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique



Ressources :

Enjeu B : Améliorer la performance de gestion des eaux usées, économiser et protéger la ressource



Sensibilisation :

Enjeu D : Sensibilisation, éducation à l'environnement, suivi et coordination des actions

48

SIGNATAIRES

5

DÉPARTEMENTS



*



*



*



Yvelines
Le Département

*

6

INTER-COMMUNALITÉS



7

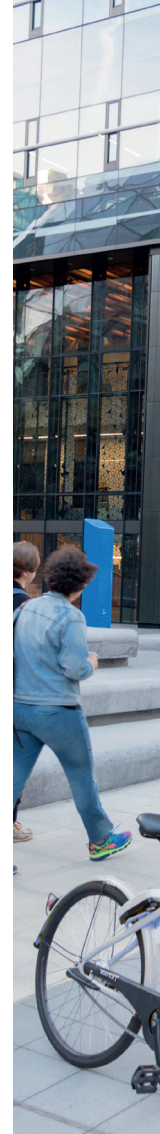
SYNDICATS



*



*PARTENAIRES TECHNIQUES DU CONTRAT





19 VILLES



7 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



1 ASSOCIATION





Végétalisation de la cour d'école Camille Camille
Sannois (95) © Espaces

341

ACTIONS INSCRITES

2020-2024

199,4 M€*

MONTANT PRÉVISIONNEL

SUR 5 ANS

**ACTIONS INSCRITES
DONT :**

4,5 hectares de cours d'école
désimperméabilisés

6 hectares de trottoirs végétalisés
ou déconnectés des réseaux

6 rivières urbaines étudiées
pour leur réouverture ou leur
reconnexion avec la Seine

Près de 5 km de berges de Seine
restaurées



EAUX DE PLUIE

199 actions

99,1 M€*



MILIEUX NATURELS

67 actions

41,8 M€*



RESSOURCES

54 actions

55,1 M€*



SENSIBILISATION

21 actions

3,4 M€*

**ACTIONS
PRIORITAIRES**



Déconnexion de
80 ha de surface active



Lancement de 4 schémas directeurs
de l'eau et de l'assainissement à
l'échelle des intercommunalités
comprenant un zonage
assainissement et un zonage pluvial ;

Passage aux zéro-phyto sur les
communes ;

Actions limitant les surverses des
réseaux unitaires en vue de protéger
la ressource.



Réalisation de travaux de réouverture du ru de Buzot ;

Lancement d'une étude globale sur la vallée du ru de Marivel
comprenant un état des lieux et des scénarios de travaux
(réouverture, restauration, gestion des eaux pluviales) ;

Création de 10 ha d'espaces verts en ville.



Animation pour la prise en compte de la gestion des eaux
pluviales sur le bassin versant des Plaines et coteaux de la
Seine centrale urbaine ;

Sensibilisation des acteurs et des usagers du territoire pour
restaurer la Trame verte et bleue et actions préservant les
milieux aquatiques et la ressource en eau et pour s'adapter
au changement climatique ;

Coordination des actions amont/aval sur l'axe Seine par
l'animation du Contrat.

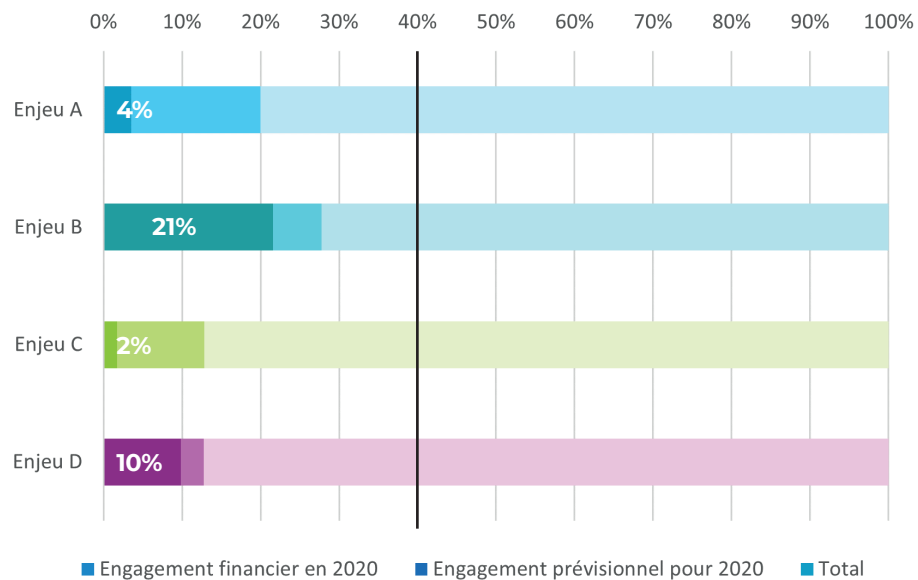


Vegetalisation de l'avenue Jean-Jacques
Rousseau à Suresnes (92) © Espaces

CHIFFRES CLÉS 2020

Ce bilan a été élaboré à partir du retour de 30 sur 39 des maîtres d'ouvrage signataires ayant inscrit des actions au Contrat.

Objectif d'engagement financier au 1^{er} Juillet 2022 : **40%**





EAUX DE PLUIE

41 actions
engagées en 2020

4,2 M€*

22 actions
ajoutées en 2020

3,6 M€*



MILIEUX NATURELS

14 actions
engagées en 2020

0,82 M€*

pas d'actions
ajoutées en 2020



RESSOURCES

21 actions
engagées en 2020

13,5 M€*

4 actions
ajoutées en 2020

5 M€*



SENSIBILISATION

8 actions
engagées en 2020

0,35 M€*

pas d'actions
ajoutées en 2020

INSCRIT > ENGAGÉ EN 2020



Budget inscrit

39,8 M€*



Budget engagé

18,9 M€*



Actions inscrites

213



Actions engagées

84



Subventions accordées

par nos 3 partenaires

10,3 M€*



Métropole
Grand Paris





ENJEU A « EAUX DE PLUIE »

Gérer à la source les eaux pluviales et lutter contre les îlots de chaleur en concourant à la mise en œuvre du Plan Vert d'Île-de-France

29%

DES ACTIONS LIÉES
À L'ENJEU « EAUX DE
PLUIE » INSCRITES EN
2020 ONT ÉTÉ ENGAGÉES



30

SIGNATAIRES

Le bassin versant Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine est caractérisé par son importante urbanisation et imperméabilisation des sols ainsi qu'un réseau d'assainissement principalement composé de réseau de type unitaire. Ainsi les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées dans un réseau unique. Par conséquent, lors d'un épisode pluvieux, ce sont d'importants volumes d'eaux pluviales qui viennent s'ajouter aux eaux usées entraînant une saturation de capacités de stockage du système d'assainissement. Ceci se traduit par des déversements d'eaux non traitées dans la Seine par des déversoirs d'orages provoquant des pollutions des milieux. La gestion à la source des eaux pluviales est un des principaux leviers permettant de réduire ses déversements dans les milieux naturels et les risques d'inondation par débordement de réseau.

**INDICATEURS
2020**

3,6^{HA}
déconnectés
des réseaux

2,5^{HA}
d'espaces
végétalisés créés

1,9^{HA}
de surface
désimperméabilisée



Vegetalisation et désimperméabilisation
du Grand Cimetière à Vanvres © Espaces

EAUX DE PLUIE

OBJECTIF 1

Améliorer les connaissances



Dans une optique de mise en place d'aménagement de gestion à la source des eaux pluviales, des études préalables sont nécessaires à identifier la faisabilité des travaux de désimperméabilisation ou déconnexion, la perméabilité des sols ou ces études comprennent un accompagnement par un maître d'œuvre afin d'établir un schéma d'aménagement intégrant la gestion intégrée des eaux pluviales. Cet objectif comprend également les études pour la mise en place de référentiel ou la rédaction de cahier des charges à destination notamment des aménageurs pour des projets plus durables.



22 **ACTIONS**
INSCRITES
2020-2024



1,9 M€* **BUDGET**
INSCRIT
2020-2024



11
SIGNATAIRES



3 **AJOUTÉES**
EN 2020



0,1 M€* **AJOUTÉS**
EN 2020



5 **ACTIONS**
2020

2 clôturées
3 engagées

& 7 **ACTIONS**
REPORTÉES

Exemples d'actions

- > Étude préalable à la désimperméabilisation d'une place
- > Étude pour la création de toitures végétalisées dans les nouveaux projets
- > Étude d'aménagement de récupérateurs des eaux de pluie





Végétalisation d'une toiture à l'école Camille de Saint-Mois - St-Etienne






EAUX DE PLUIE

OBJECTIF 2



Maîtriser à la source les ruissellements urbains, les pollutions par temps de pluie et le phénomène d'îlots de chaleur en renforçant notamment la place du végétal en ville

Cet objectif comprend les actions de gestion à la source des eaux de pluie qui ne comprennent pas intégralement de la désimperméabilisation des sols mais limitent les ruissellements des eaux pluviales. Ainsi, la priorité dans cet objectif est la déconnexion des eaux pluviales par la mise en place de toitures végétalisées en renforçant la place du végétal en ville ou la mise en place de revêtements poreux ainsi que les récupérateurs d'eaux pluviales.

	78 ACTIONS INSCRITES 2020-2024		49,4 M€*	BUDGET INSCRIT 2020-2024		22
	4 AJOUTÉES EN 2020		1,3 M€*	AJOUTÉS EN 2020		SIGNATAIRES

	15 ACTIONS 2020 5 clôturées 10 engagées		1,1 M€*	BUDGET 2020 ENGAGÉ		0,9 M€*	SUBVENTIONS REÇUES EN 2020
&	29 ACTIONS REPORTÉES						

- Exemples d'actions**
- > Mise en place d'une cuve enterrée pour récupérer les eaux de toitures
 - > Travaux de déconnexion des eaux pluviales dans les parcs
 - > Mise en place de toitures végétalisées

*MONTANTS ARRONDIS HORS TAXE



Désimperméabilisation de la cour d'école maternelle du centre à Saint-Cloud (92) © Espaces

EAUX DE PLUIE OBJECTIF 3



Contribuer à la désimperméabilisation de la ville en zone urbaine et à la végétalisation de ces espaces, notamment pour réduire l'effet d'îlot de chaleur

Dans un contexte de changement climatique, les aménagements de gestion des eaux pluviales à la parcelle sont multi bénéfiques. En effet, par la désimperméabilisation et la végétalisation des sols, ces techniques alternatives œuvrent pour le développement d'espaces de nature et de biodiversité et ainsi envers le développement d'îlot de fraîcheur urbain, l'amélioration du cadre de vie et la limitation de l'artificialisation des sols. Ces projets font pleinement partie des solutions dites « sans regret » participant à la résilience de notre bassin versant.



99 ACTIONS
INSCRITES
2020-2024



47,8 M€*

BUDGET
INSCRIT
2020-2024



26

SIGNATAIRES



15 AJOUTÉES
EN 2020



2,2 M€*
AJOUTÉS
EN 2020



21 ACTIONS
2020

9 clôturées
12 engagées



28 ACTIONS
REPORTÉES



3,1 M€*

BUDGET 2020
ENGAGÉ



2,1 M€*

SUBVENTIONS
REÇUES EN 2020

Exemples d'actions

- > Programme pluriannuel de désimperméabilisation des cours d'écoles
- > Programme pluriannuel de désimperméabilisation des parkings et de voiries
- > Désimperméabilisation des allées dans les cimetières pour la création d'îlot de fraîcheur et de biodiversité





ENJEU B « RESSOURCES » Améliorer la performance de gestion des eaux usées, économiser et protéger la ressource

49%

DES ACTIONS LIÉES À
L'ENJEU « RESSOURCES »
INSCRITES EN 2020 ONT
ÉTÉ ENGAGÉES



21

SIGNATAIRES

L'importante urbanisation du bassin versant Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine se traduit par une forte pression sur un milieu dit sensible, la Seine. Il en découle notamment une certaine vulnérabilité aux enjeux de production locale d'eau potable sur ce territoire. Les mutations liées au changement climatique (baisse des débits des cours d'eau de 10 à 30%, réduction de la recharge des nappes phréatiques de 30% d'ici 2100) risquent d'accroître fortement la pression sur le fleuve et les ressources en eau. La préservation face aux pollutions et la gestion de la rareté de la ressource en eau sont donc des enjeux primordiaux du territoire.

INDICATEURS 2020

1 schéma directeur
de l'eau et de l'assainis-
sement élaboré

32
branchements mis
en conformité

1,7 Km
de réseaux créés
pour lutter contre les
déversements en Seine



Extrait du schéma directeur d'assainissement de la commune de l'Étang-la-Ville © Commune de l'Étang-la-Ville

RESSOURCES

OBJECTIF 1

Élaborer des schémas directeurs d'assainissement et des zonages pluviaux au sein de chaque structure compétente

Les schémas directeurs d'assainissement associés à des zonages pluviaux permettent d'établir un règlement d'assainissement et les spécificités en matière d'infiltration et de réglementation de débits rejetés sur le territoire. Ce document permet de fixer les orientations fondamentales des aménagements, à moyen et à long terme, en vue d'améliorer la qualité, la fiabilité et la capacité du système d'assainissement de la collectivité. Issus de la Loi du 3 janvier 1992, les zonages d'assainissement et pluviaux ont pour but de répondre à la préservation de l'environnement et ainsi de définir les règles d'abattement minimal des pluies en terme de volume ou d'occurrence.



6

**ACTIONS
INSCRITES
2020-2024**



6,9 M€

**BUDGET
INSCRIT
2020-2024**



6

SIGNATAIRES



2

**ACTIONS
ENGAGÉES
2020**



& 3

**ACTIONS
REPORTÉES**



0,1 M€*

**BUDGET 2020
ENGAGÉ**



0,02 M€*

**SUBVENTIONS
REÇUES EN 2020**

Exemples d'actions

- > Zonages d'assainissement et pluvial
- > Élaboration du schéma directeur d'assainissement et zonage pluvial comprenant un diagnostic de l'état des réseaux d'assainissement



RESSOURCES

OBJECTIF 2



Améliorer la sélectivité des réseaux d'assainissement par la mise en conformité des réseaux, des branchements publics et des branchements privés

L'amélioration de l'assainissement, la mise en conformité et la création des branchements pour des sites non raccordés représentent un objectif essentiel pour la reconquête du bon état des eaux et pour répondre à l'objectif baignade. Sur certains territoires, la collecte des eaux usées et des eaux pluviales se fait par le biais d'un réseau séparatif soit par deux canalisations différentes. Or, plus de la moitié des raccordements a été mal réalisée et ceci provoque des rejets d'eaux usées sans traitement directement dans les milieux aquatiques.



21 **ACTIONS**
INSCRITES
2020-2024



16,2 M€*

BUDGET
INSCRIT
2020-2024



6

SIGNATAIRES



2 **AJOUTÉES**
EN 2020



4 M€*

AJOUTÉS
EN 2020



11 **ACTIONS**
2020

1 clôturée
10 engagées

& 5 **ACTIONS**
REPORTÉES



3 M€*

BUDGET 2020
ENGAGÉ



1 M€*

SUBVENTIONS
REÇUES EN 2020

DONT 0,7 M€* **SUBVENTIONS SUR LES**
ACTIONS AJOUTÉES EN 2020

Exemples d'actions

- > Raccordement sur le réseau eaux usées des bateaux amarrés sur les ports
- > Création de branchements neufs dans la partie publique pour raccorder les habitations qui se mettent en conformité
- > Enquête parcellaire pour la mise en conformité des branchements



RESSOURCES

OBJECTIF 3

Protéger la ressource en eau des pollutions diffuses et réduire les déversements des réseaux au milieu par temps de pluie



Les actions développées dans le cadre de cet objectif concernent la lutte contre les pollutions diffuses. Cette lutte passe par la suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires pour répondre à l'objectif d'atteindre 100% des communes franciliennes en zéro-phyto d'ici 2050 de la Stratégie Régionale de Biodiversité. L'associer à la réduction des déversements des réseaux au milieu par temps sec et de pluie permet de répondre à l'objectif de reconquête de la bonne qualité des eaux.



21 ACTIONS
INSCRITES
2020-2024



25,3 M€* BUDGET
INSCRIT
2020-2024



13
SIGNATAIRES



1 AJOUTÉE
EN 2020



0,04 M€ AJOUTÉS
EN 2020

Exemples d'actions

- > Instrumentation de déversoirs d'orage
- > Audit et diagnostic pour la suppression des produits phytosanitaires sur les surfaces sportives
- > Réhabilitation de collecteurs
- > Travaux de bassin stockage/restitution



6 ACTIONS
2020

1 clôturée
5 engagées



8 ACTIONS
REPORTÉES



1 ACTION
ANNULÉE



10,4 M€*

BUDGET 2020
ENGAGÉ



5,6 M€*

SUBVENTIONS
REÇUES EN 2020





Recherche d'une source à Chaville (92) © Espaces

RESSOURCES OBJECTIF 4

Gérer la rareté de la ressource en eau (économie d'eau potable) en lien avec le changement climatique



Du fait du changement climatique et des événements de sécheresse de plus en plus fréquents, la ressource en eau est à protéger. Ainsi, il est nécessaire de gérer la rareté de cette ressource par la mise en place d'équipements économes en eau ou la réutilisation d'eaux non potable pour plusieurs usages comme l'arrosage et le nettoyage des espaces.



6 ACTIONS
INSCRITES
2020-2024



6,6 M€ BUDGET
INSCRIT
2020-2024



1 AJOUTÉE
EN 2020



1 M€ AJOUTÉS
EN 2020



2 ACTIONS
ENGAGÉES
2020

& 1 ACTION
REPORTÉE



0,03 M€*
BUDGET 2020
ENGAGÉ



6
SIGNATAIRES

Exemples d'actions

- > Lutte contre les fuites d'eau potable
- > Économie d'eau potable par le raccordement du futur CTM aux eaux brutes de la ville de Paris
- > Gestion innovante des eaux urbaines pour une réduction de la consommation d'eau potable



ENJEU C « MILIEUX NATURELS »

Restaurer le milieu naturel et poursuivre la mise en œuvre d'une Trame verte et bleue régionale en adéquation avec le Schéma Régional de Cohérence Écologique

30%

DES ACTIONS LIÉES À
L'ENJEU « MILIEUX
NATURELS » INSCRITES EN
2020 ONT ÉTÉ ENGAGÉES



24

SIGNATAIRES

Objectif des lois « Grenelle » et déclinée à l'échelle régionale par le Schéma Régional de cohérence écologique, la restauration des milieux naturels et des continuités écologiques fait partie des grandes priorités du Contrat. Elles sont d'autant à renforcer dans le cadre des mutations urbaines à venir et s'intègrent dans l'objectif de zéro artificialisation nette. A la suite d'un diagnostic Trame verte & bleue sur le bassin versant, la restauration de ces milieux répond à plusieurs enjeux écologiques et urbains comme préserver les réservoirs de biodiversité ou maîtriser les risques et rafraîchir les villes.

INDICATEURS
2020

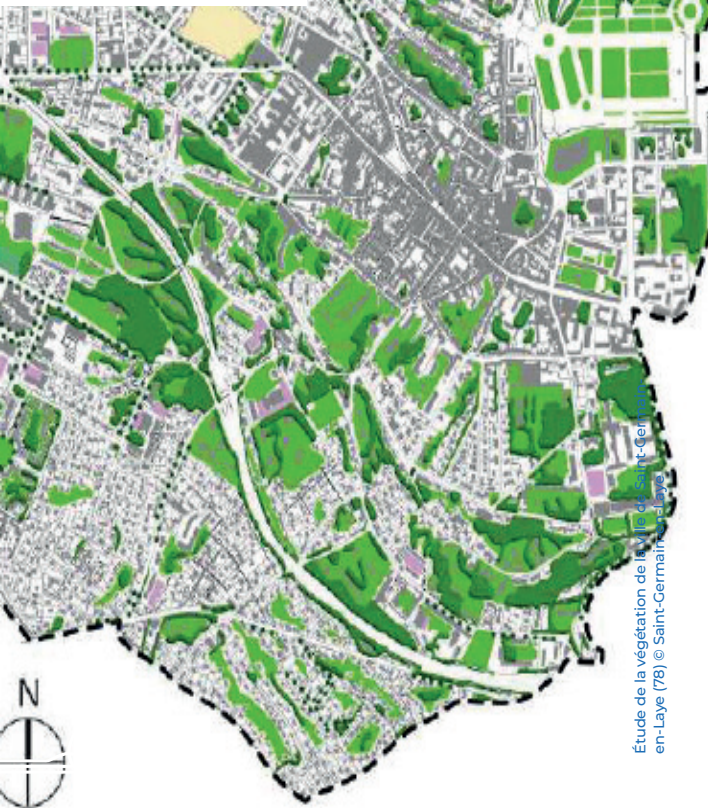
14,4 Km
de berges entretenues
de façon raisonnée

120 m²
de zones humides
restaurées

78
interventions/ouvrages
de restauration ou de
création de voies végé-
talisées

LEGENDE

- Espace arboré
- Espace paysager
- Espace ouvert - équipement
- Alignement d'arbre
- Aire de stationnement



Étude de la végétation de la Ville de Saint-Germain-en-Laye (78) © Saint-Germain-en-Laye

MILIEUX NATURELS

OBJECTIF 1

Améliorer les connaissances



Les études de faisabilité et les études d'aménagements sont nécessaires pour analyser les possibilités et les modalités de restauration des milieux aquatiques, humides et terrestres. Par exemple, pour répondre à un des enjeux majeurs du Contrat, la faisabilité de réouverture des rivières urbaines du bassin versant seront des priorités afin de restaurer le fonctionnement hydromorphologique et la présence d'eau dans la ville.



22

ACTIONS
INSCRITES
2020-2024



1,5 M€*

BUDGET
INSCRIT
2020-2024



3

ACTIONS
ENGAGÉES
2020

& 9

ACTIONS
REPORTÉES



12

SIGNATAIRES

Exemples d'actions

- > Étude de faisabilité de restauration, de réouverture et de récupération des eaux sur la vallée du ru de Marivel
- > Étude de la création d'un corridor écologique rue Gounod

*MONTANTS ARRONDIS HORS TAXE



Restauration des berges de l'île Saint-Cer,
à Issy-les-Moulineaux (92) et Espaces

MILIEUX NATURELS

OBJECTIF 2

Restaurer, préserver et entretenir les milieux aquatiques par la mise à ciel ouvert des rus, la restauration et l'entretien des berges ainsi que de l'hydromorphologie des cours d'eau



La qualité des berges et du lit du cours d'eau contribue significativement à son bon état écologique. La réouverture des cours d'eau et la végétalisation des berges sont essentielles pour permettre l'installation d'écosystèmes riches et diversifiés favorisant le développement de la biodiversité terrestre et aquatique. La restauration par l'utilisation de techniques en génie végétal permet ainsi de redonner un caractère naturel à la berge. Au-delà de leur bienfait pour la biodiversité, le développement des systèmes racinaires des végétaux implantés a pour but de protéger les sols contre l'érosion et, de les stabiliser et les régénérer. Des opérations d'entretien de façon raisonnée veillent au bon développement de la végétation et de lutter contre les espèces exotiques envahissantes.



17
ACTIONS
INSCRITES
2020-2024



17,3 M€*
BUDGET
INSCRIT
2020-2024



6
SIGNATAIRES



4 **ACTIONS**
ENGAGÉES
2020

& 10 **ACTIONS**
REPORTÉES



0,29 M€*
BUDGET 2020
ENGAGÉ



0,22 M€*
SUBVENTIONS
REÇUES EN 2020

Exemples d'actions

- > Restauration des berges de Seine entre Issy-les-Moulineaux et Rueil-Malmaison
- > Travaux de réouverture du ru de Buzot





Ecopâturage dans le Domaine national de Saint-Cloud (92) @ Espaces.

MILIEUX NATURELS

OBJECTIF 3



Restaurer, préserver et entretenir la sous-trame humide

La préservation et la restauration des milieux humides constituent un maillage indispensable au développement de la faune et de la flore inféodées. Ces milieux jouent un rôle primordial pour la qualité de l'eau et la limitation des risques d'inondation. Ils sont multibénéfiques et ont un impact positif également sur la régulation du Climat, l'épuration des sols et la production de biomasse.



10

**ACTIONS
INSCRITES
2020-2024**



8,7 M€*

**BUDGET
INSCRIT
2020-2024**



6

SIGNATAIRES



2

**ACTIONS
ENGAGÉES
2020**

&

5

**ACTIONS
REPORTÉES**



0,08 M€*

**BUDGET 2020
ENGAGÉ**



0,03 M€*

**SUBVENTIONS
REÇUES EN 2020**

Exemples d'actions

- > Entretien de zones humides par de l'écopâturage
- > Travaux de renaturation de berges de l'étang au Parc Riche-lieu alimenté par un ru souterrain

*MONTANTS ARRONDIS HORS TAXE



Mise en place d'un hôtel à insectes à Carrières (78)
par l'association Espaces & Espaces

MILIEUX NATURELS OBJECTIF 4



Restaurer, préserver et entretenir les sous-trames des milieux herbacés et boisés en faisant place à la nature en ville

Un réseau d'espaces naturels et verts est primordial pour assurer aux espèces végétales et animales un bon fonctionnement de leur cycle de vie. Ainsi, la préservation et la restauration des milieux herbacés et boisés ainsi que la création d'espaces verts sont des éléments indispensables pour le développement d'une Trame verte fonctionnelle intégrant des corridors et des réservoirs écologiques. Dans le cadre du diagnostic Trame verte & bleue, le développement de la nature en ville a été identifié comme un levier pour la création de corridors fonctionnels. De plus, pour répondre aux objectifs du Plan Vert d'Île-de-France, ces espaces verts ouverts au public permettent une amélioration du cadre de vie des franciliens.



18
ACTIONS
INSCRITES
2020-2024



14,3 M€*
BUDGET
INSCRIT
2020-2024



9
SIGNATAIRES



5 **ACTIONS**
2020
2 clôturées
3 engagées

& 5 **ACTIONS**
REPORTÉES



0,45 M€*
BUDGET 2020
ENGAGÉ



0,13 M€*
SUBVENTIONS
REÇUES EN 2020

Exemples d'actions

- > Mise en place de refuges de biodiversité
- > Restauration des points de blocage de la Trame verte
- > Création d'un parc naturel ouvert au public





ENJEU D « SENSIBILISATION »

Sensibilisation, éducation à l'environnement, suivi et coordination des actions

53%

DES ACTIONS LIÉES À
L'ENJEU « SENSIBILISATION » INSCRITES EN 2020
ONT ÉTÉ ENGAGÉES

La réalisation de projets ambitieux pour répondre aux objectifs de bon potentiel de la Seine sur le territoire est associée à une sensibilisation accrue des acteurs et du grand public. Cette communication et éducation à l'environnement des enjeux de l'eau, de la biodiversité et du climat est importante pour une bonne connaissance des actions des signataires et de prise de conscience des enjeux actuels par les usagers de l'eau. De plus, une coordination entre les actions des signataires vise à une cohérence territoriale à l'échelle du bassin versant. Ce suivi de projets est réalisé par la structure porteuse de l'animation du Contrat, l'association Espaces. Enfin, au vu des nombreux Contrats Eau et Climat lancés sur le bassin versant et à l'amont et à l'aval, une coordination entre ces Contrats est indispensable pour arriver aux résultats souhaités de bon état.

+ de
300
personnes formés
et sensibilisés



10

SIGNATAIRES



Ateliers de concertation pour l'évaluation du SRCE d'Ile-de-France en 2019 par l'association Espaces @ Espaces



SENSIBILISATION

OBJECTIF 1

Sensibiliser, informer, encourager les actions relatives aux thèmes « Eau, Biodiversité, Climat »



La communication et la sensibilisation autour du domaine de l'eau et de la nature en ville visent un double objectif. Faire émerger une prise de conscience collective de la nécessité de préserver la ressource en eau et la biodiversité au travers d'actes et de pratiques au quotidien. Répondre également à un besoin de comprendre l'action publique dans ces domaines et de mieux appréhender les évolutions d'aménagements du territoire notamment pour la mise en place d'ouvrages végétalisés de gestion à la source des eaux pluviales.



18

**ACTIONS
INSCRITES
2020-2024**



2,3 M€*

**BUDGET
INSCRIT
2020-2024**



10

SIGNATAIRES



**5 ACTIONS
2020**

3 engagées
2 clôturées

& **6 ACTIONS
REPORTÉES**



13 K€

**BUDGET 2020
ENGAGÉ**



7,5 k€

**SUBVENTIONS
REÇUES EN 2020**

Exemples d'actions

- > Création de panneaux pédagogiques dans les parcs et jardins sur le zérophyto, les travaux de gestion à la source des eaux pluviales
- > Sentier d'interprétation des berges
- > Organisation de randonnées de l'Inf'eau »





SENSIBILISATION

OBJECTIF 2

Assurer la coordination et le suivi des actions du Contrat



La cellule d'animation des Chartes et du Contrat de l'association Espaces a pour mission de suivre et de faire émerger les actions inscrites au Contrat 2020-2024. De plus, par le biais de ses deux animations, l'animation du Contrat et l'animation gestion des eaux pluviales. Elle accompagne les acteurs du territoire à mener des projets et demander des subventions auprès des trois partenaires financiers du Contrat.

Ainsi en 2020, la cellule d'animation a pu :

- > Sensibiliser et accompagner une vingtaine de signataires, une quinzaine d'autres communes non signataires et 6 bailleurs et 3 copropriétés
- > Accompagner une cinquantaine de projets.

L'année 2020 marquée par la crise sanitaire n'a pu être le moment de rassemblements. Toutefois, les signataires ont été conviés à 2 comités de pilotage en juin et en décembre 2020. Ces réunions avaient pour objectifs d'explicitier les orientations des trois partenaires et de diffuser des retours d'expérience d'actions menés par les signataires sur la gestion des eaux pluviales, le passage au zéro-phyto et la restauration de berges de Seine. La cellule d'animation a également actualisé son site internet qui vise à informer, former et valoriser les projets du territoire. Pour cela, elle a créé en 2020 avec le soutien de l'agence de l'eau Seine-Normandie une plateforme de consultation des documents accessible depuis son site : www.seine-centrale-urbaine.org.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES 2021-2024



EAUX DE PLUIE

180 actions
94,6 M€*

dont 11,3 M€*
reportés de 2020

Inscrites en 2021
22,1 M€*
& **9,7 M€***
reportés de 2020



RESSOURCES

37 actions
49,5 M€*

dont 6 M€*
reportés de 2020

Inscrites en 2021
17,9 M€*
& **5,9 M€***
reportés de 2020



MILIEUX NATURELS

53 actions
40 M€*

dont 3,6 M€*
reportés de 2020

Inscrites en 2021
10,1 M€*
& **3,3 M€***
reportés de 2020



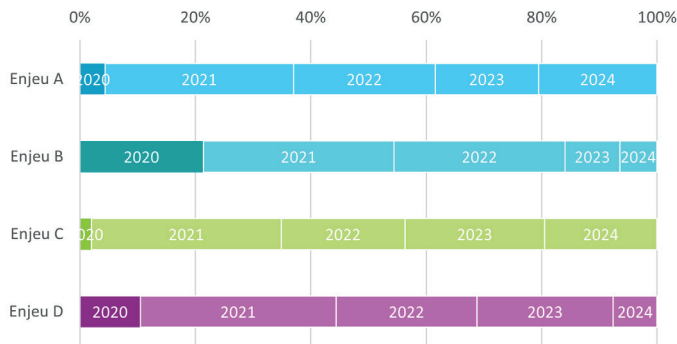
SENSIBILISATION

13 actions
41,7 k€*

dont 0,05 M€* reportés
de 2020

Inscrites en 2021
1,1 M€*
& **0,05 M€***
reportés de 2020

Chiffres
prévisionnels
pour 2021



48,4 M€*

**BUDGET
INSCRIT
POUR 2021**

70 M€

**BUDGET
ACTUALISÉ
POUR
2021 AVEC
REPORT DE
2020**





RETOUR D'EXPÉRIENCE

Désimperméabilisation de la cour d'école maternelle du Centre de la ville de Saint-Cloud (92)

Initiateur	Ville de Saint-Cloud (92)
Motivations	Réduire l'effet d'îlot de chaleur de la cour d'école, gérer les eaux pluviales à la source, améliorer le cadre de vie des enfants
Projets	Désimperméabilisation et végétalisation d'une cour d'école
Partenaires	Association Espaces
Coût	150 k€ TTC
Subventions	48 k€
Période	2020

CADRE ET ENJEUX

La ville de Saint-Cloud a réalisé des analyses de température dans les cours d'école de la commune afin de connaître les élévations de température au sein de ces espaces en période estivale. La cour maternelle du centre s'est avérée être celle subissant la plus forte élévation de température donc la plus sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain. Face à ce constat, la ville a décidé de réaménager la cour d'école afin de réduire les températures ressenties. En complément, la ville a souhaité profiter de ce projet pour développer une gestion à la source des eaux de pluie ainsi que pour améliorer l'accessibilité (PMR), l'utilisation et l'entretien de la cour et des espaces végétalisés. Pour respecter ces objectifs, la ville a donc entrepris un réaménagement de la cour d'école avec une modification du revêtement et de l'agencement de la cour.

ENJEU A – OBJECTIF 3

Contribuer à la désimperméabilisation de la ville

AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE

- > Réduction des surfaces imperméabilisés par la création de nouvelles surfaces végétalisées et le remplacement des sols souples en copeaux de bois pour les aires de jeux ;
- > Remaniement et revégétalisation des talus pour limiter les ruissellements et améliorer leur accessibilité ;
- > Gestion des pluies courantes par le profilage des surfaces imperméables vers les espaces perméables ;
- > Gestion des pluies fortes par la création d'un jardin de pluie qui collecte les eaux de ruissellement. En cas d'évènements exceptionnel, un système de trop-plein permet aux eaux de pluie d'être dirigées vers le réseau.

COÛT ET SUBVENTIONS

- > Le coût total de l'opération de réaménagement de la cour s'est élevé à 150 000 € TTC dont 50 000€ pour la gestion des eaux de pluie.
- > La ville a bénéficié de subventions des trois partenaires du Contrat, soit l'agence de l'eau Seine-Normandie, la Région Île-de-France et la Métropole du Grand Paris. Ces subventions s'élèvent à 48 000 €.



150 K€

COÛT TOTAL



48 k€

SUBVENTIONS

ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS

La ville a rédigé une convention d'entretien pour la cour d'école. L'entretien se fera sans produits phytosanitaires et de manière différenciée par un chantier d'insertion de l'association Espaces.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSOCIATION ESPACES

La cellule d'animation a accompagné la ville dans le cadre du Contrat pour la préparation des dossiers de demande de subvention.

1 025 m²

déconnectés des réseaux

270 m²

désimperméabilisés

88 m²

végétalisés





RETOUR D'EXPÉRIENCE

Déconnexion des eaux sur la rue des Bas des Conches de la ville de Sannois (95)

Initiateur	Ville de Sannois (95)
Motivations	Gérer les eaux pluviales à la source, améliorer le développement des arbres
Projets	Déconnexion des eaux pluviales lors d'un réaménagement de la rue des Bas des Conches
Partenaires	Association Espaces
Coût	79 k€ TTC
Subventions	18 k€
Période	2020

CADRE ET ENJEUX

La ville de Sannois a réalisé des travaux de réhabilitation de la rue des Bas des Conches rendus nécessaires à la suite de l'aménagement d'un programme de logements neufs et la création d'équipement municipal sportif et récréatif. Le projet consistait à désimperméabiliser une partie de la rue par la création de fosses d'arbres et la mise en place de revêtements perméables sur les places de stationnement.

ENJEU A – OBJECTIF 2

Maîtriser à la source les ruissellements urbains

AMÉNAGEMENTS MISES EN PLACE

- > Mise en place de dalles gravillonnées sur les place de stationnement et création de fosses d'arbres ;
- > Remaniement et profilage des trottoirs et de la chaussée pour que les eaux de ruissellement soit collectées par les dalles gravillonnées ;
- > Gestion des pluies courantes et des pluies fortes par la création d'espaces verts et de tranchées drainantes connectées entre elles sous les places de stationnement. En cas d'évènements exceptionnel, deux grilles avaloirs ont été positionnées ne bas de la pente qui permet de connecter les eaux en surplus au réseau d'assainissement.

COÛT ET SUBVENTIONS

- > Le coût total de l'opération de réaménagement de la rue s'est élevé à 79 103 € TTC.
- > La ville a bénéficié de subventions des trois partenaires du Contrat, soit l'agence de l'eau Seine-Normandie. Ces subventions s'élèvent à 18 264 €.



79 K€

COÛT TOTAL



18 k€

SUBVENTIONS

761 m²

déconnectés des réseaux

164 m²

désimperméabilisés

28 m²

végétalisés

ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS

L'entretien des espaces verts sera fait en propre par le service des espaces verts de la commune.

ACCOMPAGNEMENT

La cellule d'animation a accompagné la ville dans le cadre du Contrat pour la préparation des dossiers de demande de subvention.



Pour en savoir plus :

Cellule d'animation des Chartes et du Contrat

T. 01 55 64 13 40

M. 06 75 66 95 81

contact@seine-centrale-urbaine.org

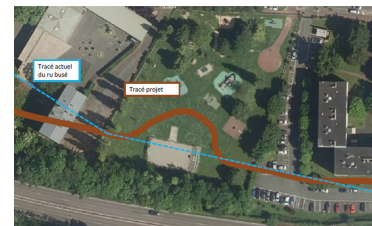
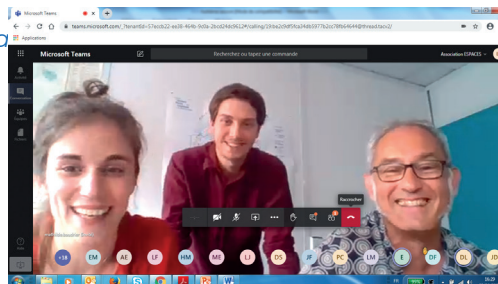


ASSOCIATION ESPACES

855 avenue Roger Salengro

92370 Chaville - T. 01 55 64 13 40

www.association-espaces.org





Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

